



## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Appel à projets maisons éclusières de Grugedaine et des Cours Chevaigné (35)

(Un dossier pour les deux maisons mais en détaillant de façon précise les interventions sur chacune et le lien entre les deux)

Ce dossier de candidature et les pièces à joindre sont à remettre, selon les conditions fixées dans le cahier des charges, avant le :

**Lundi 17 mars 2025 à 12 heures**

Les candidatures (dossier et pièces à joindre) seront remises par les candidats, exclusivement en version électronique, à l'adresse e-mail suivante, en indiquant *AAP Grugedaine Les Cours* dans l'objet du message :

**[commercetourismearennes@rennesmetropole.fr](mailto:commercetourismearennes@rennesmetropole.fr)**



Précisez la valeur ajoutée du projet au regard des objectifs de mise en valeur du canal et de développement du territoire.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quelles opportunités et difficultés voyez-vous au regard des activités envisagées ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Fonctionnement de la structure**

*Dans le cas d'une multi-activité, veuillez détailler par activité et par site.*

Saisonnalité (dates d'ouverture / de navigation) :

.....  
.....  
.....

Horaires d'ouverture :

.....  
.....  
.....

Effectifs et types d'emploi prévus :

.....  
.....  
.....

**III- DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET**

**Présentation des équipements et installations envisagés**

*(Possibilité de joindre plans, schémas, visuels, etc...)*

Aménagements et installations des maisons éclusières

*Précisez les aménagements, le mobilier et les équipements pour chaque maison éclusière.*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Aménagements en vue de l'activité nautique (bite d'amarrage, pose de pontons, stockage des équipements de l'activité nautique, douches, sanitaires...) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Aménagements extérieurs (restauration/buvette...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**IV- LES ACTIONS PRÉVUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

En quoi le projet s'inscrit dans une démarche de tourisme durable et de respect de l'environnement ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous pris contact avec un ou des acteurs du territoire dans le cadre de cet appel à projets ?  
Si oui, avec qui avez-vous échangé ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**V- DESCRIPTION ÉCONOMIQUE DU PROJET**

**Dépenses :**

Coûts d'investissement :

.....  
.....  
.....  
.....

Principaux postes de charges de l'activité (TTC) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Financements :**

Principaux postes de recettes de l'activités (TTC) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Autofinancement :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Emprunts :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Subventions :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **Pièces à fournir avec ce dossier de candidature :**

- La présentation du concept dans sa globalité (format libre), devant contenir la nature de la ou des activités envisagées, les choix architecturaux retenus et les éléments économiques et financiers. Elle pourra être complétée d'annexes autant que nécessaire (esquisses, plans, croquis...).
- La copie d'une pièce d'identité du porteur du projet.
- Le curriculum vitae présentant le parcours du porteur du projet.
- Le cas échéant, la présentation de l'équipe et du rôle de chacun.
- Le cas échéant, la présentation de l'entreprise.
- Un Kbis de moins de trois mois pour une entreprise ou les statuts pour une association.
- Une copie du Procès-Verbal du conseil communautaire ou municipal faisant mention du projet pour les collectivités ou un courrier engageant le Président de l'association pour une association.
- Un prévisionnel d'activité sur la durée de la Convention d'Occupation Temporaire (5 ans minimum) comprenant : un compte de résultat et un bilan prévisionnels, un plan de financement, le détail des investissements projetés, les modalités de financement envisagées et les effectifs prévisionnels.
- Une preuve de capacité d'investissement ou une lettre d'engagement d'un partenaire bancaire (si recours à l'emprunt dans le plan de financement : si difficulté à l'obtenir, la fournir au plus tard au moment des auditions)
- Le dernier avis d'imposition pour un particulier, les bilans et les comptes de résultats des trois derniers exercices pour une entreprise ou les comptes des trois dernières années pour une association.